

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
World Trade Center Marseille Provence
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



COMMUNE DE CHORGES

5 Grande rue
05230 Chorges
04 92 50 60 30
mairie@mairie-chorges.fr



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE PROMOTION DU PATRIMOINE CATURIGE

5 Grande rue
05230 Chorges
06 68 88 42 07
asppc05@gmail.com

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Victor

à Chorges (05)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Chorges - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soyez acteur de la restauration de l'église Saint-Victor !

◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Située au cœur du centre ancien de la cité caturige, l'église Saint Victor, classée aux Monuments Historiques, est un vecteur essentiel du rayonnement culturel et touristique de la commune. Très visitée, en période estivale notamment, l'édifice cultuel est aussi le lieu d'accueil de diverses cérémonies, fêtes et concerts. Malgré les campagnes successives de travaux, conduites au cours du XXème siècle et de la dernière décennie, le vénérable sanctuaire accuse son âge. Un programme de travaux en trois tranches porte en priorité sur la sécurisation du clocher, l'assainissement des élévations de la nef et la rénovation intérieure des deux chapelles Nord.

◆◆ UNE IDENTITÉ ANCRÉE DANS L'HISTOIRE LOCALE

Cet édifice religieux du début du XIIe siècle à l'architecture composite, mélange de styles roman et gothique, fut incendié et pillé de nombreuses fois, notamment durant les guerres de religions, et en 1692, lors de l'invasion de la Haute-Durance par le Duc de Savoie. Située sur l'ancienne voie romaine Via Domitia, reliant Rome à l'Espagne, l'église est une étape importante pour

les pèlerins depuis le Moyen-Age. La première assemblée départementale constituante de juillet 1790, créant le département des Hautes-Alpes, se tiendra en son sein. Après un grand chantier de restauration début XIXe siècle, l'église sera classée sur la liste des Monuments Historiques en 1862.

◆◆ UNE SAUVEGARDE MOBILISATRICE

Le projet de restauration de l'église Saint Victor bénéficie d'un large écho auprès de la population locale et de son tissu associatif. Ainsi, l'Association de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine Caturige se mobilise aux cotés de la commune pour la préservation et la valorisation de cet élément central de l'identité du village. Grâce aux travaux de restauration, destinés à stopper la dégradation progressive de l'édifice et à lui redonner tout son lustre, l'église de Chorges, en bénéficiant d'un cadre propice au développement de son attractivité, redeviendra la fierté de ses habitants.

Montant des travaux	421 535 euros - Tranche 1
Objectif de collecte	25 000 euros
Début des travaux	Mai 2023

Crédit photos © Commune de Chorges



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Victor

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80697

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Victor

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre